

Guide du cycliste

Tisséo rime aussi avec Vélo

Découvrez nos solutions
de mobilité, de stationnement
et nos bons plans vélo sur tisseo.fr



1. Rouler avec Tisséo

› 5 bonnes raisons
de rouler avec nous

› Adoptez la
multi mobilité



Et si vous testiez le combo

vélo + **transports en commun** ?



5 bonnes raisons de rouler avec nous

Santé au top

1 une activité physique douce pour le cœur, les muscles et l'esprit. Bye bye le stress !

Gain de temps et liberté

2 évitez les bouchons et roulez à votre rythme.

Économies garanties

3 moins de carburant, de frais de parking et... 5 € offerts sur votre abonnement vélôToulouse avec votre carte Pastel !

Geste pour la planète

4 zéro émission, pas de pollution sonore, une ville plus agréable.

Ville à redécouvrir

5 petites rues, parcs, nouveaux points de vue... (Re)découvrez Toulouse autrement.

À vous le meilleur des deux mondes :

la liberté du vélo + l'efficacité des transports en commun

Adoptez la multi mobilité

30 jours

30 déplacements

39,30 €

Idéal pour :

- › les télétravailleurs ponctuels,
- › les cyclistes qui prennent le bus, le métro, le tram ou Téléo, les jours de pluie,
- › les automobilistes qui alternent avec les transports en commun

en savoir +



2.

Partout avec mon vélo

› **Où garer son vélo ?**

› **Voyagez avec
votre vélo à bord**



Où garer son vélo ?



Nos parcs à vélos gratuits et sécurisés

Quand ? 5h15-0h (dim-mer) / 5h15-3h (jeu-sam)

Où ?  **A** : Balma Gramont, Les Argoulets, Arènes, Basso Cambo
B : Ramonville, Université Paul Sabatier, Borderouge

 **téléo** : Oncopole et Université Paul Sabatier

Comment ? Activez votre accès gratuit sur votre carte Pastel
(e-Boutique ou Agence Tisséo).

+ de 500
places abritées

VidéoProtection
et assistance interphonie

Le vélo pour vos derniers kilomètres

À moins de
15 min d'un  ?

Terminez en métro, tram ou bus.

Mauvais temps ?

Laissez votre vélo dans un 
et poursuivez en transports.

Pensez-y aussi...

- › **De nombreux arceaux vélos** à votre disposition près des arrêts Linéo
- › **Une offre de stationnement sécurisé** dans les parkings souterrains du centre-ville proposée par Toulouse Métropole

- › **Station V à Labège** : 80 places couvertes à 200m de la halte SNCF
- › **E-MOB à Muret** : Un parc de stationnement sécurisé de 30 places avec accès par badge, dont 12 places équipées de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique à 50m de la gare de Muret.
- › **Maison des Mobilités à Plaisance-du-Touch** : 10 box sécurisés (terminus L3)



Voyagez avec votre vélo à bord

🚠 **Téléo**



🚇 **métro**, 🚊 **tram** et 🚌 **bus**



- ✓ **Oui, 1 vélo par cabine** (deux roues au sol).
- ! **Priorité aux Personnes à Mobilité Réduite** en cas d'affluence.
- 😊 **Bon plan rando** : en VTT, rejoignez les sentiers des coteaux de Pech David, vue sur Garonne et Pyrénées en toile d'horizon !

- ! **Vélos pliants uniquement**, pliés et sans gêner les autres voyageurs.
- ✓ **Dans le tram, vélos classiques autorisés :**
Le week-end : toute la journée
La semaine : avant 7h, entre 9h-16h et après 19h.

3.

**Pas de
vélo ?
Louez-le !**

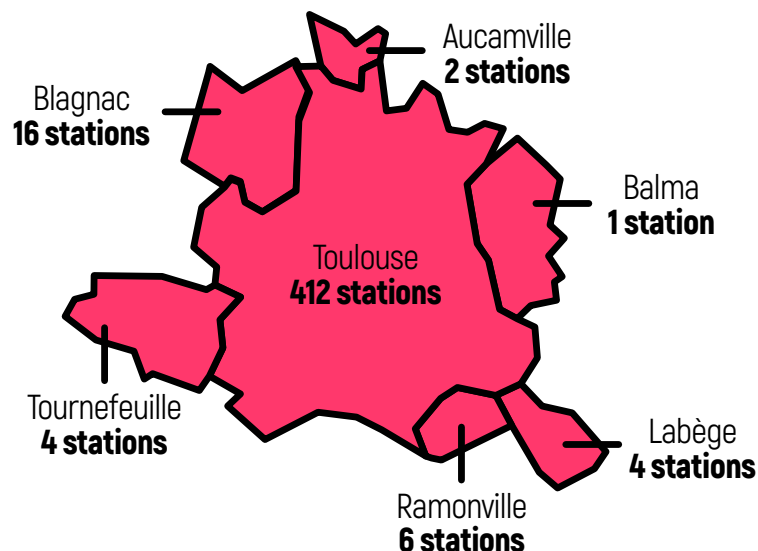
› vélôToulouse

› Où trouver encore
plus de services ?



vêloToulouse

3 650 vélos pour vous
sur 445 stations



- ✓ **5 € offerts** sur votre abonnement annuel Essentiel ou Confort avec la carte Pastel
- ✓ **Disponibles 24h/24 et 7j/7** à proximité du réseau Tisséo
- ✓ **Mécanique ou à assistance électrique** Choisissez votre formule

en savoir +



Nouveauté !

Fin septembre 2025 : extension à Aucamville, Balma, Blagnac, Labège, Tournefeuille et Ramonville. Suivez l'actu sur nos réseaux sociaux.



Où trouver encore plus de services ?

📍 Station V, Labège

- › **80 places** de stationnement Tisséo
- › **Location** : vélos pliables, vélos à assistance électrique, vélos cargo
- › **Ateliers réparation**, conseils, marquage Bicycode
- › **Découverte** d'itinéraires cyclables
- › **Location entreprise** et sensibilisation mobilité : livraison de flottes de vélos et maintenance sur site
- › **Vente de titres** de transport Tisséo
- › maisondesmobilitescyclables.fr

📍 E-MOB, Muret

- › **Flotte de 50 vélos à assistance électrique en location longue-durée**
- › **Parc de stationnement sécurisé de 30 places** dont 12 places équipées de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique
- › **Espace d'accueil** pour bénéficier de conseils vélo, de cours de remise en selle ou de formations à la circulation en ville
- › **Ateliers participatifs** d'initiation à la mécanique vélo
- › **Vente de titres Tisséo** (service prochainement accessible)

📍 Maison des Mobilités, Plaisance-du-Touch

- › **70 vélos variés en location longue durée** (vélo de ville, vélos à assistance électrique, vélo de randonnée, vélo Personnes à Mobilité Réduite, vélo pliant et vélo-cargo).

📍 Maison du Vélo Toulouse

- › **Location** à la journée ou au mois
- › **Vélo-école** pour réapprendre à pédaler en toute confiance
- › **Auto-réparation** ouverte au grand public, ou réparations pros sur devis
- › **Services aux professionnels** pour sensibiliser aux mobilités douces employeurs et salariés
- › **Formation professionnelle** aux métiers du cycle
- › maisonduvelotoulouse.com



en savoir +



Astuce éco : Plusieurs recycleries donnent une seconde vie aux vélos destinés au rebut en les remettant en état. Une solution économique, locale et solidaire.

4.

**Roulez
en toute
sécurité**

› **Les bons réflexes**

› **Cohabiter avec
les bus et tram**

› **Rouler en règle**



Sécurité : les bons réflexes !

Rouler serein, c'est plus agréable pour tout le monde

3 petits gestes qui changent tout

- ✓ **Restez attentif** à tout ce qui vous entoure notamment à proximité des bus et tramways. Le port d'écouteurs est interdit à vélo !
- ✓ **Misez sur la visibilité** : un éclairage efficace et des vêtements clairs ou réfléchissants, surtout quand la lumière baisse.
- ✓ **Respectez le Code de la route**. Il s'applique à tous et partout donc aussi aux vélos.



Le Code de la rue édité par Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse est un document d'information et de prévention sur les bonnes pratiques et les règles de conduite à adopter pour le partage de l'espace public entre piétons, usagers à trottinette, gyropode, overboard, skate électrique, vélos, voitures et deux-roues motorisés.

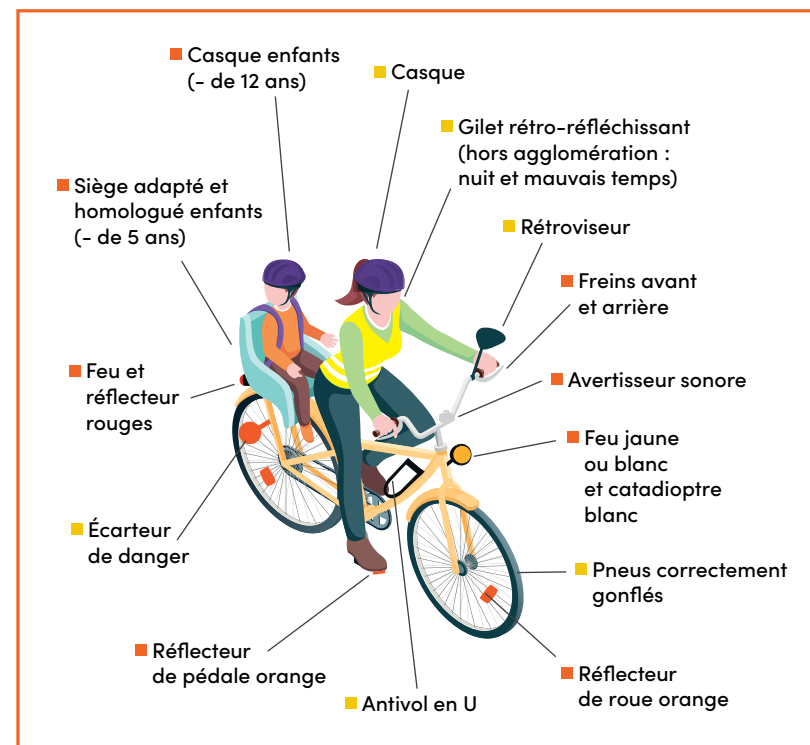
en savoir +



Votre équipement idéal

- ✓ **Casque conseillé** (obligatoire -12 ans)
- ✓ **Éclairages et catadioptres** aux normes
- ✓ **Pneus bien gonflés**
- ✓ **Gilet réfléchissant**

■ Obligatoires
■ Fortement conseillés



© Le Code de la rue, Toulouse Métropole

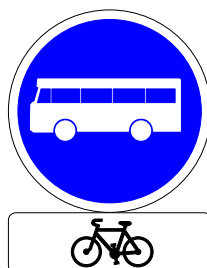
Des accidents graves surviennent
dans les angles morts et intersections : restez visibles !

Bien rouler à proximité des bus

Partager la rue, c'est plus simple qu'on ne le croit

> Tous les couloirs de bus ne sont pas ouverts à la circulation des vélos.

Ceux qui le sont, sont signalés par la présence d'un panonceau vélo. Ce dernier est très souvent complété par un marquage au sol de la figurine vélo, régulièrement répétée (tous les 30 mètres environ).



😊 Afin de maintenir une largeur suffisante pour les bus, les cyclistes doivent circuler en file indienne et non côte-à-côte.

Bon à savoir

> **Les vélos ne sont pas autorisés sur les voies en site propre** réservées aux bus. Elles sont identifiées par un panonceau « Sauf bus »

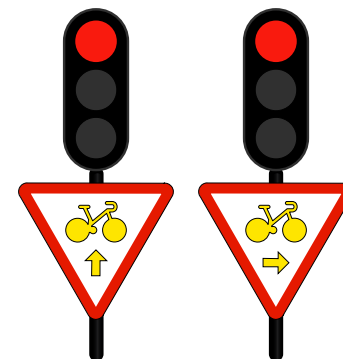


> **Zone 30, zone de rencontre, voie verte, Chaussée à Voie Centrale Banalisée, ...** : consultez-le guide « Mieux partager la rue » pour adopter les bons comportements en fonction des différents aménagements de la voirie.

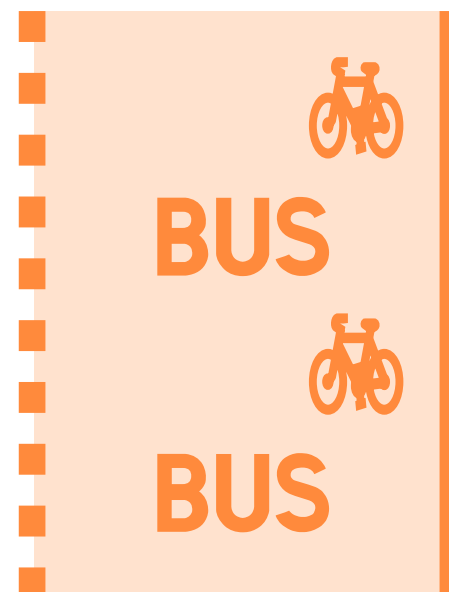
en savoir +



> **Le panonceau M12 autorise les cyclistes à franchir la ligne d'arrêt du feu** pour emprunter la direction indiquée par la (les) flèche(s), en respectant la priorité accordée aux autres usagers.



1. Trouver la bonne place dans les couloirs de bus



😊 **Les cyclistes sont les bienvenus dans les couloirs de bus.** Roulez à droite de façon à ce que le bus puisse vous dépasser sans stress.

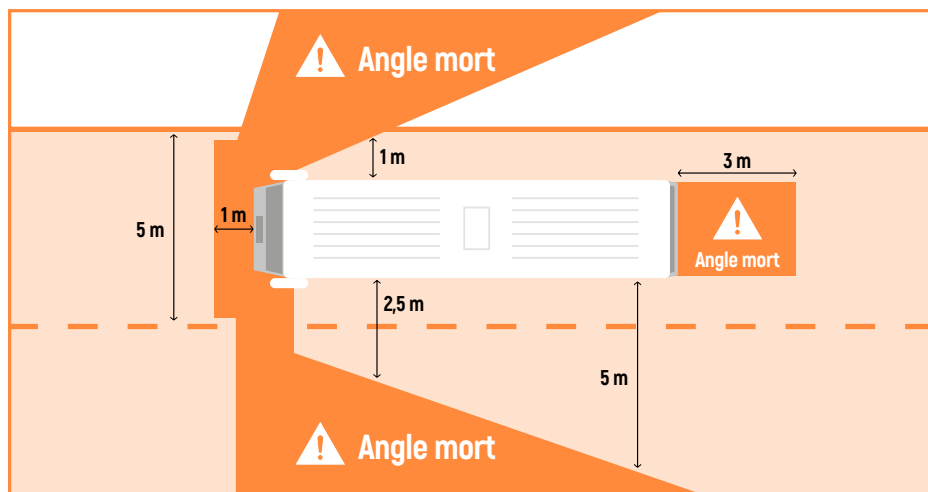
2. Rester hors des angles morts

Les angles morts sont des zones que le conducteur ne peut pas voir, surtout sur les côtés et juste devant. Ils sont proportionnels à la taille du véhicule : plus le véhicule est long et haut, et plus ces zones sont grandes.



> Pour rester visible :

- › **Placez-vous légèrement en décalé**, pas collé au bus.
- › **Ne vous arrêtez jamais sous les rétroviseurs** ou à leur hauteur : immobilisez-vous loin devant ou derrière, mais jamais à ses côtés. Pensez à vous positionner bien à l'avant du sas vélo prévu à cet effet devant un bus ou un poids lourd.
- › **Laissez le temps à un bus qui tourne** de finir sa manœuvre avant de vous engager. Un bus doit élargir sa trajectoire pour ne pas empiéter sur l'accotement ou le trottoir.
- › **Etablissee un contact visuel avec le conducteur** ou la conductrice : si vous ne pouvez pas voir les yeux du conducteur, dans le rétroviseur ou par la fenêtre, c'est que lui-même ne vous voit pas. Prudence !
- › **Ne doublez jamais par la droite !** notamment près d'une intersection.
- › Si le clignotant est allumé c'est qu'il va quitter un arrêt. **Ne le doublez pas.**



3. Garder la bonne distance

Compte tenu du poids et de la taille des bus, un freinage d'urgence entraîne différentes complications. La distance de freinage est plus longue que pour un véhicule léger. A 50 km/h, un bus devra parcourir environ 15 m avant de s'arrêter. Il représente également un danger pour les passagers à bord qui risquent de chuter.

↔
1 m
en agglomération

↔
1,5 m
hors agglomération

4. Se signaler

Un petit signe du bras ou un contact visuel, et le conducteur sait tout de suite ce que vous allez faire.

- › **Avant de changer de direction**, regardez rapidement derrière vous, puis tendez le bras.
- › **Si un bus arrive, assurez-vous qu'il vous a vu...** ou attendez qu'il passe.



© Le Code de la rue, Toulouse Métropole



Les bus Tisséo sont équipés d'une "clochette" : un signal doux pour vous prévenir qu'ils vous dépassent. Si vous l'entendez, gardez votre trajectoire, c'est leur façon de dire "Je suis là".

Bien rouler à proximité du tram

Une signalisation bien spécifique à connaître



Feu clignotant rouge

Arrêtez-vous !
Ce feu signale le passage d'une ou plusieurs rames.



Stop piéton (commun aux vélos et aux piétons)

Arrêtez-vous !
Un Tram arrive.



Attention : annonce une voie de tram

Ce panneau est positionné 50 mètres en amont.



Signale l'emplacement de la voie de tram

Ce panneau est souvent accompagné d'un feu clignotant rouge. S'il est allumé, arrêtez-vous. Vous n'avez pas la priorité.



1. Traverser les rails sans stress

- › **Attendez que les feux soient éteints** ou que la voie soit libre. Comme aux passages à niveaux des trains, une rame peut en cacher une autre, soyez vigilant !
- › **Traversez toujours sur les zones réservées** et le plus perpendiculairement à la voie pour éviter que vos roues ne se coincent dans les rails.
- › **Sur les traversées piétons, descendez de vélo** vous êtes plus stable et plus visible.

2. Bien comprendre les zones partagées

Dans certaines rues, tram et voitures (et vous !) partagent la chaussée. Dans ces cas :

- › **Restez attentif**, surtout aux croisements.
- › **Ne stationnez jamais sur les voies** : le tram ne peut pas dévier.



3. Quand une rame arrive, laissez-la passer

Avec ses 40 tonnes à vide, un tram qui avance à 40 km/h met 25 mètres à s'arrêter. Face à lui, vous ne faites pas le poids ! Par ailleurs, un freinage d'urgence peut provoquer des chutes graves de voyageurs à bord.

- › **Un réflexe simple** : si vous l'entendez ou le voyez, stoppez-vous.
- › **Le tram est toujours prioritaire.**



4. Profiter du silence... sans se laisser surprendre

Le tram est électrique et très discret. Roulez sans écouteurs et ne téléphonez pas, vos oreilles sont votre meilleure alerte.



Rouler en règle, c'est rouler tranquille

Un vélo, c'est un vrai véhicule respecter les règles, c'est se protéger... et ça évite les mauvaises surprises.

> Quelques rappels utiles et amendes en cas d'infraction.

- › Défaut d'éclairage **11 €**
- › Oublier d'annoncer un changement de direction,
- › Circuler à plus de 2 de front sur la chaussée,
- › Avoir un passager sur son vélo (sans siège fixé au véhicule),
- › Non-respect du feu orange **35 €**
- › Défaut de freinage **68 €**
- › Circuler sur le trottoir en agglomération,
- › Téléphone et écouteurs interdits (et vous risquez de ne pas entendre un bus ou un tram !),
- › Alcool, mais surtout danger pour vous,
- › Non-respect de l'arrêt au feu rouge, Non-respect de l'arrêt à un stop,
- › Remonter les files par la droite **135 €**

Un panier, pas un taxi ! Transporter une personne dans le panier d'un vélôToulouse est interdit et passible d'une amende de **35 €**. Au-delà du risque de casse du vélo, les freins ne sont pas conçus pour stopper deux personnes en pleine course... et votre sécurité vaut bien un peu de prudence.



Bon à savoir : ces règles s'appliquent aussi pour que les conducteurs puissent anticiper vos mouvements. Plus vous êtes prévisible, plus la cohabitation est sereine.

> Pour une cohabitation plus apaisée

- › **Sensibilisation des jeunes :** chaque année, 15 000 élèves du primaire au lycée participent à des ateliers ludiques animés par nos équipes pour bien comprendre les rôles de chacun dans les transports publics, et ainsi favoriser le respect mutuel en toute sécurité !
- › **Formation des conducteurs :** les conducteurs et conductrices Tisséo reçoivent régulièrement des formations de sensibilisation et de vigilance aux situations spécifiques de conduite en cohabitation avec les cyclistes.
- › **Partage d'expériences :** certains conducteurs viennent témoigner dans les écoles ou lors d'événements pour expliquer leur quotidien et donner leurs astuces de cohabitation.



5. Apps & bons plans

› Préparez
votre trajet

› Actus et
bons plans



Préparez votre trajet en toute simplicité

**Les apps
qui vous
facilitent
la vie !**



Appli Tisséo

- › Localisez en quelques clics tous les parcs à vélos Tisséo et les connexions au réseau.
- › Vérifiez en temps réel le nombre de vélos et de places disponibles aux stations vélôToulouse.



Appli Geovelo

- › Le **GPS du vélo** qui choisit pour vous les itinéraires les plus sûrs et les plus confortables.
- › Parfait pour les trajets quotidiens comme pour les balades.



Appli vélôToulouse

- › Libérez un vélo à la borne, gérez votre abonnement... votre vélo est à deux clics !



Actus et bons plans

> Tisséo rime avec vélo... et avec cadeaux !

Avec Clubéo, votre programme de fidélité :

- › **Cumulez des points** à chaque trajet avec Tisséo.
 - › **Profitez d'offres exclusives** : gastronomie, shopping, offres partenaires vélo, équipements cyclistes, sorties culturelles...
- Inscription gratuite, simple et rapide sur clubeo.tisseo.fr

Clubéo



> Itinéraires cyclables : ça bouge avec le Réseau Express Vélo

Le REV est un réseau cyclable qui allie sécurité et confort en proposant des services associés (parkings vélos sécurisés, éclairage adapté, etc.) qui permettent d'améliorer le quotidien des cyclistes. Découvrez les lignes du projet Réseau Express Vélo

REV



> Les aides financières à connaître

- › **Toulouse Métropole** : **100 à 600 €** selon le type de vélo
- › **Forfait Mobilités Durables** : Afin de favoriser les transports moins polluants, les employeurs ont la possibilité de prendre en charge les frais de trajets des salariés qui se rendent au travail en utilisant le vélo, avec ou sans assistance via ce forfait. Le montant maximum annuel est de :
 - › **900 €** dans le secteur privé (montant cumulé avec la prime transport / aide facultative)
 - › **300 €** dans le secteur public
- › **Région Occitanie** : **200 €** pour un vélo à assistance électrique neuf (sous conditions)

toulouse.fr



ter.sncf



laregion.fr



Mini-quizz

Êtes-vous un cycliste Tisséo malin ?

> 1. Dans un couloir de bus, je roule...

- A.** Collé au trottoir pour laisser toute la place au bus
- B.** Au centre du pictogramme vélo au sol
- C.** N'importe où sur le couloir, le bus s'adapte à moi

> 2. Le tram arrive...

- A.** Je traverse vite avant qu'il ne soit trop près
- B.** J'attends que le feu rouge arrête de clignoter pour traverser
- C.** Je suis prioritaire, il s'arrêtera bien à temps

> 3. Le montant d'une amende pour téléphone ou écouteurs à vélo ?

- A.** 35 €
- B.** 68 €
- C.** 135 €

> 4. Le "ding-ding" des bus Tisséo (la fameuse clochette)...

- A.** Veut dire "Attention danger, pousse-toi !"
- B.** Sert à dire "Je te dépasse, garde ton cap"
- C.** Est un clin d'œil des conducteurs pour me dire bonjour

> 5. Avec ma carte Pastel, j'ai...

- A.** Rien de spécial
- B.** 5 € de réduction sur vélôToulouse
- C.** L'accès gratuit aux P+V sécurisés (deux bonnes réponses !)

> 6. Un petit geste qui change tout ?

- A.** Tendre le bras avant de tourner
- B.** Sourire aux conducteurs
- C.** Les deux, évidemment !



Réponses dans le guide qui vous réserve plein d'autres astuces pour devenir un pro du duo vélo + transports en commun.